ObsHerb

20 mars 2025

Région Bretagne #3

An Agricultural Sciences Company

ETAT DES LIEUX DES PARCELLES SUIVIES DANS LE RÉSEAU

67% des parcelles avec présence de dicots ou vivaces

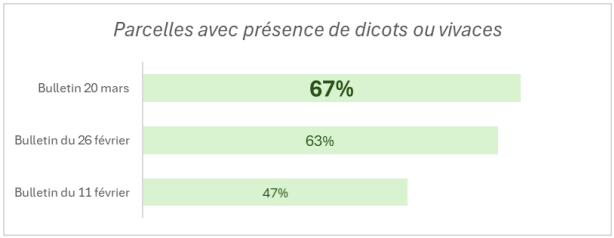

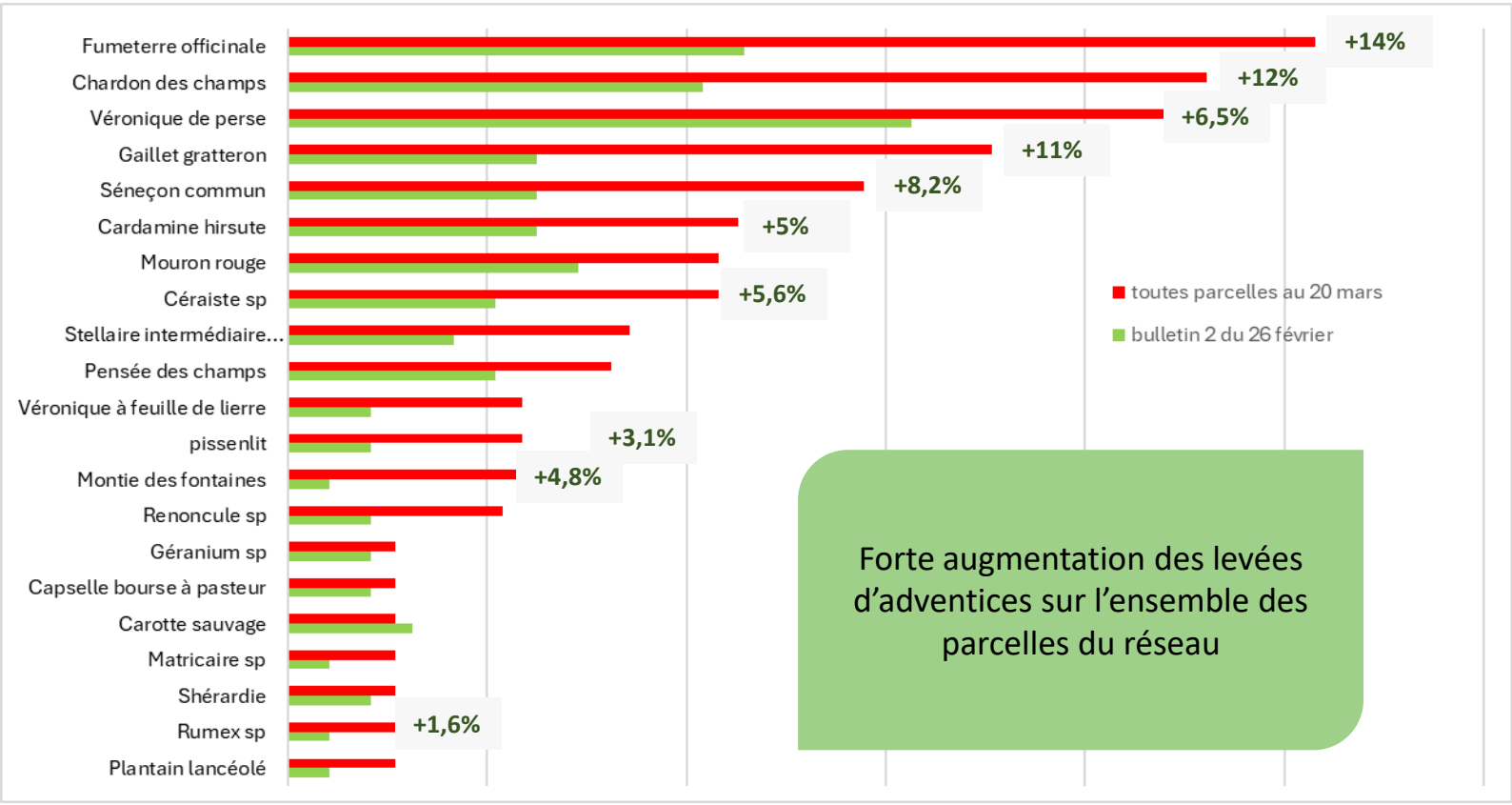

Forte augmentation des levées d'adventices sur l'ensemble des parcelles du réseau

À RETENIR

Nicolas SCIPION – RTM Région Ouest - 06 89 88 12 52

La levée des adventices se poursuit dans les parcelles du réseau Breton;

Le top 10 des adventices : fumeterre officinale, chardons des champs, véronique de perse, gaillet gratteron, séneçon commun, cardamine hirsute, mouron rouge, céraiste, stellaire intermédiaire et pensée des champs.

<u>Toutes ces adventices sont en progression par rapport aux observations de fin février</u>

Le **chardon des champs** est présent dans 23% des parcelles et nous notons des levées de pissenlit et de rumex

©FMC Corporation – Février 2025

ObsHerb

FMC An Agricultural Sciences Company

20 mars 2025

Région Bretagne #3

STADE OPTIMUM POUR GÉRER LES VIVACES

RUMEX SP	CHARDON DES CHAMPS	LYCHNIS DIOIQUE
> 10 à 20 cm de haut > Avant hampe florale	> 10 à 15 cm > Avant boutons étoilés	> 10 à 20 cm > Avant appareil floral

BOTA'CLUB : LE CHARDON DES CHAMPS

Famille	Astéracées
Type	○ Annuelle ○ Bisannuelle ○ Pluriannuelle ● Vivace
Période de germination	● J ● F ● M ● A ● M ● J ● J ● A ● S ● O ● N ● D
Résistance en FR	○ Oui ● Non
Nuisibilité	● Forte ○ Moyenne ○ Faible ○ Inconnue
Toxicité	○ Forte ○ Moyenne ○ Nulle ● Inconnue
Confusion	Autres *Cirsium*, *Cardus* et laiterons

©FMC Corporation – 2025

Le coup de pouce

FlashFlore
Outil de reconnaissance des adventices

Télécharger dans l'App Store

Disponible sur Google Play

ObsHerb

Région Bretagne

20 mars 2025

An Agricultural Sciences Company

HARMONY EXTRA® SX® : LE PARTENAIRE DES AG DE SORTIE D'HIVER

Efficace sur un large spectre de dicotylédones
➢ Coquelicots, pensées, véroniques, géranium, stellaire, anthémis, matricaire…

Polyvalent : homologué sur **blé, orge, avoine, seigle d'hiver, triticale, épeautre**

Souple d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%
Mélange possible avec herbicides *(nous consulter)*

	Cotylédons – 2 feuilles	4-6 feuilles
Alchémille des champs		
Amarante		
Anthémis		
Anthrisque (faux persil)		
Arabette de Thalius		
Bleuet		
Capselle bourse-à-pasteur		
Cardamine hérissée		
Céraiste des champs		
Chardon des champs		
Chénopode		
Chrysanthème des moissons		
Coquelicots*		
Fumeterre		
Gaillet		
Géraniums		
Grémil des champs		
Lamiers		
Lampsane commune		
Matricaire*		

	Cotylédons – 2 feuilles	2-6 feuilles
Miroir de Vénus		
Mouron des oiseaux (stellaire)*		
Myosotis des champs		
Pensée des champs		
Ravenelle		
Renoncule		
Renouée des oiseaux		
Renouée liseron		
Renouée persicaire		
Repousses de colza**		
Rumex*		
Sanve		
Scandix peigne de Vénus		
Séneçon commun*		
Tabouret des champs		
Valérianelle		
Véronique à feuilles de lierre		
Véronique de Perse		
Véronique des champs		

*Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiées en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification.
** Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS – **Spectre d'activité à 75g/ha**

Très sensible: > 95%
Sensible: 85-95%
Moyennement sensible: 70-85%
Non Sensible: < 70%

©FMC Corporation – mars 2025

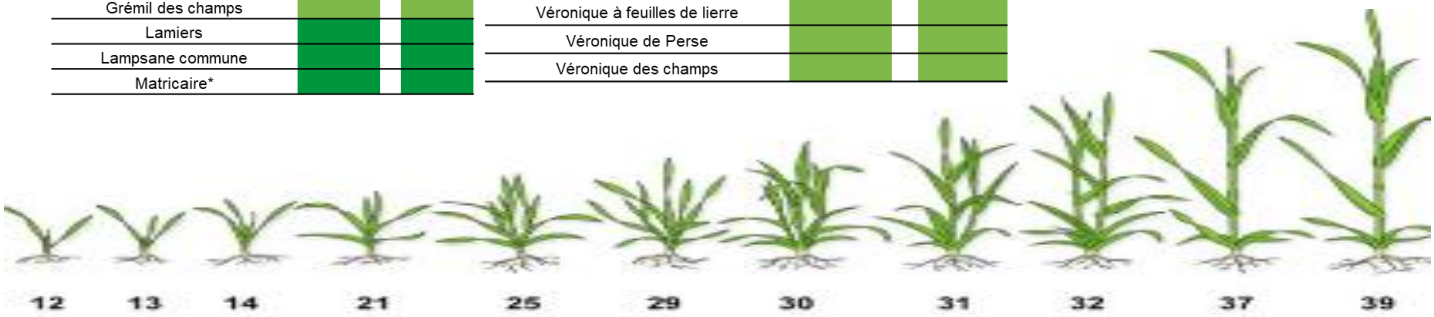

Sortie d'hiver
Harmony extra® SX®
Seul ou associé

Printemps
Harmony extra® SX®
Seul ou associé

Harmony extra® SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Harmony Extra et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

ATTENTION
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

FMC An Agricultural Sciences Company

Omnera® LQM®

Herbicide céréales

Luttez efficacement contre les vivaces

POURQUOI PRIVILÉGIER OMNERA® LQM® SUR VIVACES ?

BÉNÉFICES

- Toutes céréales *(sauf épeautre)*
- Efficace dès 10°C
- Rapidité d'action
- Formulation LQM® optimisée
- Compatibilité fongicides* *(nous consulter)*
- Haute performance sur vivaces

POSITIONNEMENT

Positionnement à adapter en fonction des adventices et de leur stade.

Utilisation jusqu'à BBCH39 (DFE)

Le limbe de la dernière feuille est entièrement étalé, la ligule est visible.

EFFICACITÉ OPTIMALE SUR LES DICOTYLÉDONES LES PLUS NUISIBLES

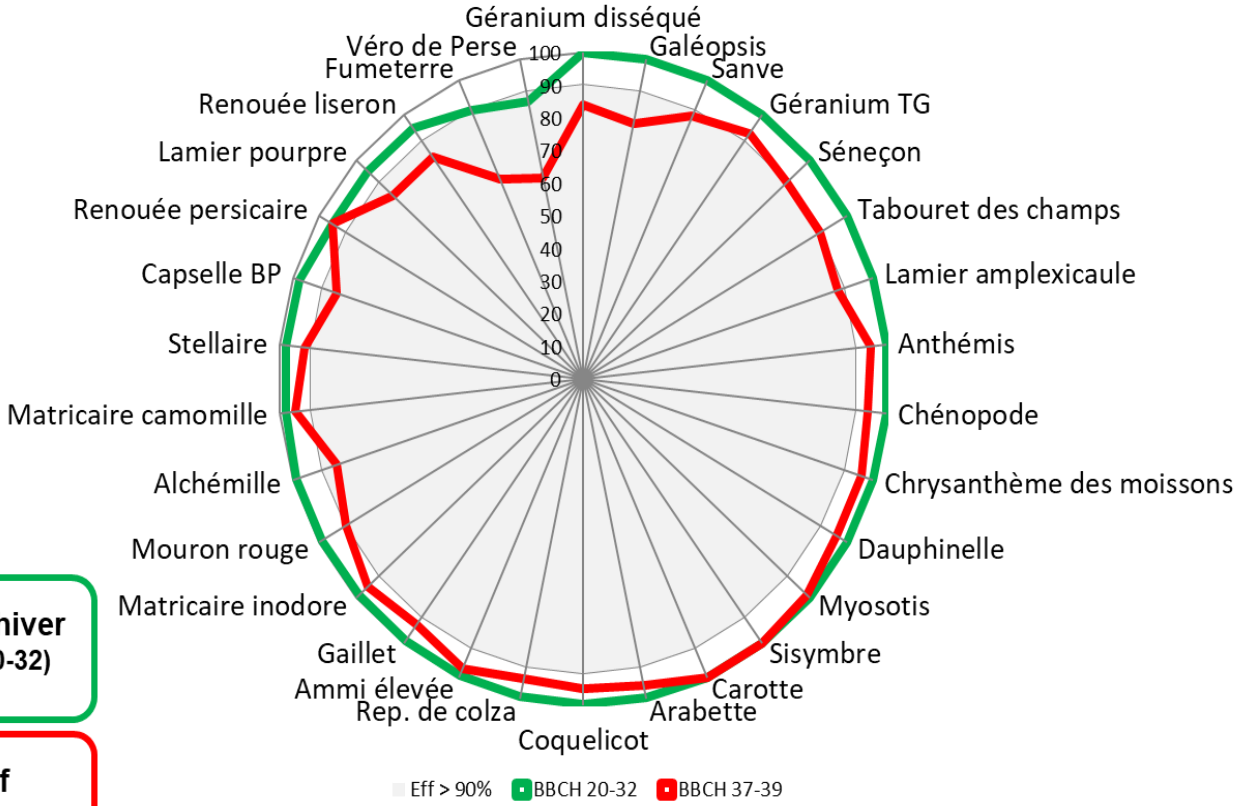

Sortie d'hiver (BBCH 20-32)

Tardif (BBCH 37-39)

Synthèse 2012 2014 – 55 essais
T BBCH 20 à BBCH31 - Printemps
Observations à T + 60 jours environ

Avril 2024 - Annule toute version précédente

FMC An Agricultural Sciences Company

Omnera® LQM®

Herbicide céréales

Luttez efficacement contre les vivaces

STADE OPTIMAL D'INTERVENTION SUR VIVACES ET FLORE DIFFICILE

	Stade optimal d'intervention	Dose/Sensibilité (L/ha)
Rumex sp	10-20 cm avant hampe florale (1N à DFE)	1L
Chardon des champs	10-15 cm avant boutons étoilés (2N à DFE)	1L
Chardon marie		1L
Lychnis dioïque	10-20 cm avant appareil floral	1L
Menthe sp	sur plante en pousse active	1L
Epiaire des marais	sur plantes en pousse active	1L
Grande consoude	stade rosette + Actirob B/Silwet et 400 l mini	1L
Bardane sp		1L
Tussilage	stade rosette + Actirob B/Silwet	1L
Liseron des champs		1L
Liseron des haies	sur feuillage développé	1L
Ortie dioïque	sur plantes en pousse active	1L

Très sensible : > 95 %

Sensible : 85-95 %

Moyennement sensible : 70-85 %

Peu sensible : < 70 %

BENEFICES DE LA FORMULATION LQM®

MATIERES ACTIVES IDENTIQUES

SANS FORMULATION LQM®

AVEC FORMULATION LQM®

Efficacité sur pensée des champs 35 jours après traitement, source FMC

Plus de pénétration dans la plante

Pluie 30 min après traitement

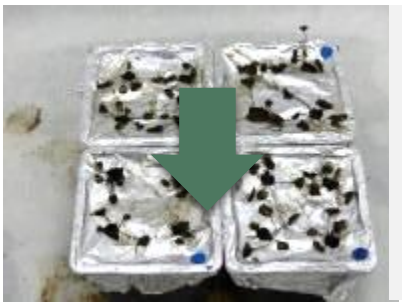

Meilleure dispersion dans la plante

Pluie 4 heures après traitement

Avril 2024 - Annule toute version précédente

Omnera® LQM® : Suspension concentrée huileuse (OD) contenant 5 g/l (0,51%p/p) de metsulfuron-méthyle + 30g/l (3,09%p/p) de thifensulfuron-méthyle + 194.5 g (13,6%p/p) de fluroxypyr meptyl (équivalent à 135g/l fluroxypyr). A.M.M. n° 2160920. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. (1) Matière active de Dow AgroSciences. Omnera® et LQM® sont des marques déposées de FMC Corporation et ses filiales. Homologué et distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.